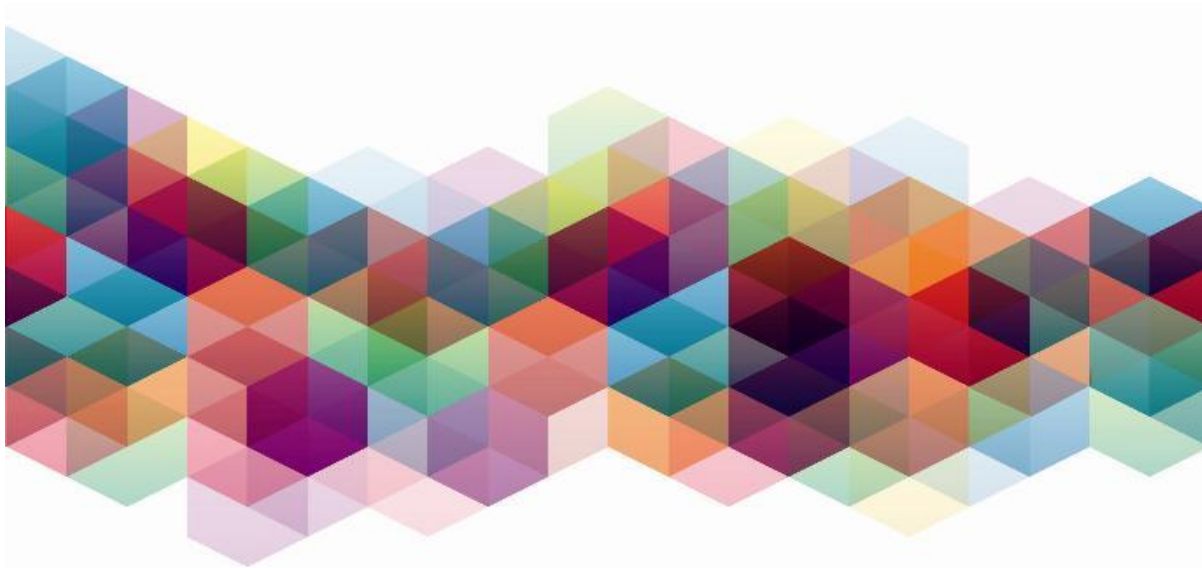


## Semaine européenne de la vaccination 2017 - 23 au 29 AVRIL 2017



La Semaine européenne de la vaccination (SEV) est un événement important pour renforcer la confiance en la vaccination. Santé publique France vous remercie pour votre mobilisation et votre soutien renouvelés chaque année à la semaine de la vaccination.

**Les actions de terrain que vous menez sont essentielles pour rappeler aux Français l'importance de la vaccination.** Afin de partager et valoriser vos actions, n'hésitez pas à faire parvenir à Santé publique France vos présentations d'actions.

### Les outils de promotion de la SEV proposés par Santé publique France

Pour vous aider à promouvoir la Semaine de la vaccination, vous pouvez télécharger sur la plateforme extranet [www.semaine-vaccination.fr](http://www.semaine-vaccination.fr) :

- une affiche d'annonce de la SEV disponible sous différents formats :
  - [40\\*60](#) avec et sans bandeau de repiquage ;
  - [60\\*80](#) avec et sans bandeau de repiquage ;
  - [A3](#) avec et sans bandeau de repiquage
- une [bannière web](#) disponible sous différents formats ;
- un film « animation » [avec dates](#) et [sans dates](#), pour les écrans TV des salles d'attente ;
- une [signature](#) pour vos e-mails.
- un document grand public « 5 bonnes raisons de se faire vacciner contre le pneumocoque » - **! Nouveauté 2017**
- un document pour les professionnels de santé de la collection Repères pour votre pratique « La vaccination avant, pendant et après la grossesse » - **! Nouveauté 2017**

### Les commandes des documents

Comme chaque année, un module de commande en ligne est proposé sur l'extranet <http://www.semaine-vaccination.fr> pour faciliter la commande des documents que Santé publique France met à votre disposition pour vos actions au niveau local.

Il vous suffit de cliquer sur l'onglet «Commander» pour saisir vos commandes ou celles des structures et partenaires locaux.

Lors de vos commandes, vous devez indiquer votre structure, nom et prénom, une adresse de livraison

**Important** : votre adresse de livraison doit être une adresse physique et non pas une boîte postale.

**Pour toute information concernant votre commande, merci de nous contacter par mail à l'adresse suivante : [sevcde@santepubliquefrance.fr](mailto:sevcde@santepubliquefrance.fr)**

Pour effectuer les commandes sur l'extranet <http://www.semaine-vaccination.fr>, vous devez renseigner sur la partie Espace réservé, les moyens de connexion suivants :

**Identifiant / E-mail** : CommandesSEV2017

**Mot de passe** : SEV2017

**Les commandes en ligne seront ouvertes le 27 février 2017 et se clôtureront impérativement le 17 mars.**

### Le dossier documentaire et les relations avec la presse

Comme les années précédentes, Santé publique France met à disposition un dossier documentaire. Il a pour objectif de faciliter la construction d'éléments de langage pour préparer la communication en direction de la Presse (spécialisée ou non), des administrations, des professionnels ou intervenants impliqués dans la promotion de la SEV. Ce dossier est construit sous forme de fiches et de questions-réponses.

### Le site Vaccination-info-service



Une nouvelle version du site [vaccination-info-service.fr](http://vaccination-info-service.fr) a été mise en ligne à la fin du mois de février. Le lancement de ce site sera soutenu **mi-mars** par un dispositif digital de promotion du site à destination du grand public et des professionnels de santé.

Vous trouverez ci-dessous le bloc logo et l'url du site que vous pourrez apposer directement sur votre propre site pour appuyer la campagne de référencement.

.....

### **RAPPEL des grandes étapes de l'organisation de la Semaine 2017**

#### **Fin Février - Mars :**

- Ouverture **des commandes et les codes d'accès aux bons de commande en ligne jusqu'au 17 mars via une plateforme extranet** de la SEV 2017 avec identifiants
- Mise en ligne d'une nouvelle version du site [www.vaccination-info-service.fr](http://www.vaccination-info-service.fr)

**Du 23 au 29 AVRIL 2017** : Semaine européenne de la vaccination 2017

**Pour toute question, contacter Santé publique France :**  
[semainevaccination@santepubliquefrance.fr](mailto:semainevaccination@santepubliquefrance.fr)

## **Voici quelques exemples d'actions menées par les Villes-Santé dans le cadre de la SEV (issus d'une enquête menée au sein du RFVS en 2012)**

### **Avant la SEV, différentes actions menées par les Villes-Santé**

#### **En matière de communication, sensibilisation et formation :**

Communication sur la SEV, ses dates, son affiche et le site internet dédié et sur les actions prévues par la ville

Adaptation des outils de communication de Santé publique France à la ville ou l'intercommunalité

Mise en place de panneaux d'information en ville (sur SEV, actions de la ville)

Sensibilisation des personnels de crèche, les professionnels de foyers de jeunes sur la vaccination, les rappels, recommandations nationales

Courrier d'information à un public cible (jeunes de 15 – 30 ans par exemple), par la mission locale des jeunes dont elle est en charge, aux parents d'enfants âgés d'un an pour le ROR

Information de pôle emploi, des infirmières de lycées, collèges, centres de formations

Formation les médiateurs santé qui œuvrent dans les quartiers

#### **En matière d'actions et interventions :**

Coordination des actions avec le centre de vaccination hospitalier

Développement en amont des interventions via le support web « mesvaccins.net » (carnet électronique vaccinale individuel consultable par tous les professionnels de santé)

Préparation d'actions hors les murs en direction des publics les plus vulnérables, des jeunes adultes, des populations de voyageurs

### **Pendant la SEV, différentes actions possibles :**

Campagne d'information des familles (via les crèches), Stand d'information

Permanence avec distribution de carnets de vaccination, vérification des carnet de santé, informations sur les vaccinations recommandées et individuelles, orientation vers consultations gratuites

Séances de vaccination gratuites (centres de vaccination, PASS, etc.), Séance spéciale pour jeunes pendant la SEV dans le centre de vaccination municipal

Elargir les horaires d'ouverture des centres de vaccination pour informer et éventuellement vacciner

Vérification de l'état vaccinal des élèves, proposition de rattrapage de vaccin (ROR par exemple) en partenariat avec l'éducation nationale, le conseil départemental

Distributions de supports, diffusion des affiches sur la SEV dans les sites tels que CROUS, CRIJ, bibliothèques, maisons de quartier, etc...

Affichage de spot de campagne

Présentation ou mise à disposition d'exposition sur la vaccination, par exemple (« Planète vaccination »)

Information, sensibilisation, diffusion d'information : dans les écoles maternelles et élémentaires (élèves, parents d'élèves, professionnels de l'école), dans foyers de jeunes, dans les Centres d'exams de santé, CCAS, mairies de quartier, services municipaux, assos, etc.

Conférences grand public ou conférence débat visée professionnelle, professionnels de santé du conseil général, de l'éducation nationale, et d'établissements médico-sociaux

Information dans le cadre du centre de vaccination international, médecine de travail de la collectivité auprès de personnes défavorisées

Accueil du public dans les locaux du service santé, espace de prévention ou autres pour : échanger, temps d'animation (quizz, questions/réponses), point sur la situation vaccinale

Dans PMI, hall d'hôpital : informations sur les missions des services

Médecine du travail de la collectivité

Mise à disposition de documentation dans les lieux d'accueil du public

### **Communication des actions des Villes :**

- Via des articles de presse, communiqués de presse, affichage (bus, etc.)
- Informations sur le site web de la ville, magazine / journal municipal
- Prendre connaissance du dossier de presse et affiches de SPF pour communiquer
- Campagne de communication sur événements/actions de la ville : affiches et distribution de flyers dans les services municipaux, affiches sur les panneaux de la ville, page web sur le site de la ville et du CRIJ, message audio dans les stations de métro

### **Partenariats possibles dans le cadre de la SEV :**

Education nationale, Conseil départemental (service de santé publique), Structures médico-sociales (ESAT, lycées, centres d'accueil et d'insertion, etc.), Structures qui pilotent action, ex : centre fédératif de prévention et de dépistage, Permanence d'accès aux soins de santé (PASS), Centres sociaux, Structures d'accueil du public jeune (Maison des adolescents) ou structures sportives, Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé : information et proposition de vaccinations aux étudiants, Organismes de formation professionnelle des médecins – formation médicale continue sur la vaccination à favoriser, Point information jeunesse, Relais santé